

Lycée Le Verrier : profs et parents en colère

Des professeurs et des parents d'élèves du lycée de Saint-Lô protestent contre le sort fait à la huitième classe de terminale.

À 11 h, jeudi, une dizaine de professeurs et de parents d'élèves du lycée Le Verrier de Saint-Lô s'est retrouvée devant l'inspection académique.

« Nous ne sommes pas d'accord avec le sort réservé à la huitième classe de terminale de l'établissement : le Rectorat a décrété en janvier, lors de l'attribution de la dotation horaire globale qui alloue les heures d'enseignement, sa fermeture et donc la suppression de trente heures de cours hebdomadaires, soit l'équivalent de deux postes d'enseignants », explique Nicolas Guillemain, professeur de lettres.

Revoir sa copie

Or, il s'avère, selon les protestataires, que les 259 élèves de première qui suivent vont combler, dès cette rentrée, le soi-disant manque d'effectif. Et donc permettre de conserver cette huitième terminale ouverte.

« Sauf que, précise Nicolas Guillemain, nos décideurs ont décidé finalement de maintenir ouverte cette huitième classe de terminale, mais en la dotant de moyens horaires moindres. À savoir, ils ne nous accordent que vingt heures au lieu des trente heures habituelles. »

La représentante des parents d'élève, Valérie Machado, constate que **« si la huitième classe va bien être maintenue, cette diminution d'attribution horaire pose un problème d'équité par rapport aux sept autres classes de terminales. À se demander si c'est même légal de procéder ainsi. »**

Nicolas Guillemain ironise : **« On nous explique que le seuil à ne pas dépasser est à 35 élèves pour fermer une classe, mais quand on la maintient, la marge est soi-disant faible pour s'autoriser le déploiement des mêmes moyens horaires : l'effet de seuil semble ne fonctionner que dans le sens qui arrange le Rectorat visiblement. »**

C'est pour cette raison que la dizaine de protestataires s'est rendue auprès de l'inspection académique. « **On veut se faire entendre et que celle-ci relaie notre colère qui dénonce un manque flagrant d'équité auprès du Rectorat, qui doit revoir sa copie.** »

Yann HALOPEAU.